# FEMMES - HOMMES

2024-2026





## **EDITO**

#### CAP SUR L'ÉGALITÉ : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Dans le sillage des idéaux d'égalité portés par notre Constitution, Vincennes s'engage résolument sur la voie de l'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis 2014, conformément à la loi pour les villes de plus de 20 000 habitants, Vincennes formalise son engagement dans un rapport annuel présenté lors du Conseil municipal. Si de nombreuses actions ont déjà été initiées pour faire progresser le principe d'égalité, nous sommes conscients que la réalité ne correspond pas toujours à cet idéal. C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'aller plus loin en établissant son plan Egalité Femmes-Hommes qui ancre une volonté collective de faire de Vincennes un territoire exemplaire en matière d'égalité. L'objectif est de valoriser les initiatives portées par les différents services de la Ville et d'écrire une feuille de route étendue sur trois années pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

#### **UN PROJET COLLABORATIF ET TRANSVERSAL**

Plusieurs temps dédiés à l'intelligence collective ont permis de co-construire ce nouveau plan avec notamment des chefs de services, des élus, des partenaires institutionnels ainsi que des associations locales volontaires. Il adopte une approche transversale en abordant les enjeux d'égalité dans tous les domaines de compétences de la Ville tels que l'éducation, la santé, la culture, le sport, l'espace public, la sécurité ou encore le travail. Par ce plan, nous nous assurons que chaque service municipal ancre dans son action auprès des citoyens et citoyennes vincennois le principe d'égalité.

## ACTIONS CONCRÈTES ET EXEMPLARITÉ DE LA MUNICIPALITÉ

Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions, redéfinition de l'aménagement de l'espace public, permettant à chacune et chacun d'y prendre place en autonomie et en liberté, lutte contre les violences intrafamiliales, assistance aux victimes, actions de sensibilisation aux stéréotypes dès le plus jeune âge... Vincennes se mobilise pour une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le choix des programmations culturelles, dans ses cours d'école, dans le milieu associatif comme au sein de l'administration locale.

Ainsi, notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes se manifeste non seulement à travers des actions internes visant à garantir une culture d'inclusion au sein de notre collectivité, mais également par notre détermination à sensibiliser et mobiliser l'ensemble des Vincennois et Vincennoises. En élaborant un plan d'actions à double volet, interne et externe, nous reconnaissons la nécessité d'une approche holistique vers une société garantissant l'égalité des droits des femmes et des hommes. Cette complémentarité entre les deux axes démontre notre ambition d'impact significatif et notre engagement envers un Vincennes où chacun, quelle que soit son identité, peut prospérer et s'épanouir pleinement.

#### **Charlotte Libert-Albanel**

Maire de Vincennes Conseillère régionale d'île-de-France



## **SOMMAIRE**

AXE 01:	8
RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ	
AXE 02:	11
FAVORISER LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC	
ET UN ÉGAL ACCÈS AUX LOISIRS, À LA CULTURE,	
AU SPORT ET À LA SANTÉ	
AXE 03:	15
DÉVELOPPER UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ	
ET SENSIBILISER LES JEUNES AUX STÉRÉOTYPES	
AXE 04:	18
PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES	
EN PARTICULIER FAITES AUX FEMMES	
AXE 05:	22
ASSURER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LUTTER	
CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCÈLEMENT	

Ce plan comporte 50 actions à déployer sur la période 2024-2026.

Ce document se veut évolutif. Des indicateurs ont été élaborés pour chaque action et un suivi régulier permettra d'apprécier l'avancement des projets et de les réorienter si besoin.

#### OBJECTIF

Cet axe s'attache à promouvoir une culture d'égalité à Vincennes en reconnaissant pleinement la place et la contribution des femmes. En adoptant une communication non stéréotypée et en encourageant leurs initiatives grâce à des événements professionnels dédiés, l'objectif est de créer un environnement où les Vincennoises se sentent non seulement représentées, mais aussi valorisées et soutenues dans leur engagement.

#### STRUCTURATION ET ENCADREMENT DE LA DÉMARCHE

#### 1. Nommer des référents au sein de la collectivité

Cette action vise à faciliter la mise en œuvre et le suivi du plan et à promouvoir la thématique.



En 2023, la Ville de Vincennes a nommé :

- Une référente égalité professionnelle au sein de la Direction des Ressources Humaines
- Une ambassadrice de l'égalité auprès du Territoire Paris Est Marne & Bois
- Une élue dédiée à ces questions

## 2. Diffuser largement le rapport annuel « égalité femmes-hommes »

La Ville élabore chaque année son rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il est présenté en Conseil municipal préalablement au débat sur le projet de budget de la collectivité. Cette démarche participe à la promotion, à la transparence et à la sensibilisation autour des enjeux liés à l'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité.



Depuis 2023, ce rapport est disponible sur le site internet.

#### **COMMUNICATION NON STÉRÉOTYPÉE**

#### 3. Assurer une communication publique sans stéréotype de genre

La Ville crée et diffuse des messages dépourvus de tout préjugé fondé sur le genre, pour représenter et valoriser équitablement les hommes et les femmes

#### REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE DANS LES SUPPORTS DE LA VILLE

## 4. Veiller à une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les documents de communication

Cette action se traduit par une attention particulière portée à la sélection des visuels, des témoignages et des exemples utilisés sans distinction de genre, et dans l'optique de refléter fidèlement la diversité de la ville. Ainsi, ces moyens de communication jouent un rôle crucial dans la promotion d'une culture d'inclusion et d'égalité.

## PROMOTION INSTITUTIONNELLE DES DROITS DES FEMMES

#### 5. Organiser et accompagner des initiatives locales autour du 8 mars

Chaque année, le 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes rappelle l'ampleur de la tâche pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes.



#### PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET MISE EN RÉSEAUX

## 6. Soutenir un dispositif de mentorat en faveur de jeunes lycéennes ou étudiantes

L'objectif est d'accompagner une dizaine de jeunes femmes volontaires entre 15 et 30 ans dans leur orientation et de renforcer leur confiance en elles en les mettant en relation avec des modèles inspirants : des femmes, elles aussi Vincennoises, issues d'associations ou du monde de l'entreprise.



Depuis janvier 2024, une nouvelle initiative de mentorat, baptisée « Empow'Her Vincennes », a été mise en place pour renforcer l'égalité des chances et ouvrir les horizons, notamment professionnels, de lycéennes ou d'étudiantes vincennoises.

## 7. Travailler en collaboration avec des entreprises et organisations pour partager des bonnes pratiques en matière d'égalité

Cette action vise à créer des synergies avec des entreprises partenaires ou organisations pour partager les bonnes pratiques en matière d'égalité, et à mettre en place à leurs côtés de nouvelles initiatives pour lutter contre les inégalités femmes-hommes.



La Ville travaille à l'identification des associations qui œuvrent en faveur de l'entrepreneuriat féminin et de mise en réseau. Parmi elles, « Bouge Ta Boîte », un réseau d'affaires 100 % féminin pensé par et pour les cheffes d'entreprise pour s'entourer, développer son chiffre d'affaires et étoffer sa stratégie en s'appuyant sur la puissance du collectif. La co-organisation d'un évènement avec cette association est à l'étude

#### 8. Programmer en partenariat avec l'APEC un évènement dédié

La Ville envisage de collaborer avec l'Association pour l'Emploi des Cadres (APEC) pour organiser un événement autour de l'emploi des femmes.

#### 9. Valoriser les commerçantes vincennoises

Cette action vise à reconnaître et à mettre en lumière la contribution économique et sociale des femmes en tant que moteur de croissance de la ville.



Le 8 mars 2024, une première cérémonie a mis tout particulièrement à l'honneur des commerçantes. Huit entrepreneures et cheffes d'entreprises ont été récompensées par la médaille du commerce et de l'artisanat.



#### FAVORISER LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC ET UN ÉGAL ACCÈS AUX LOISIRS, À LA CULTURE, AU SPORT ET À LA SANTÉ

#### OBJECTIF

Cet axe se consacre à l'inclusion sociale des femmes à travers le sport et la culture, reconnaissant le rôle essentiel de ces domaines pour promouvoir l'égalité femmes-hommes. Est mis en avant la création d'œuvres et de parcours féminins dans la programmation culturelle, ainsi que la promotion de la pratique féminine des sports. Cet axe vise à créer un environnement où les femmes se sentent équitablement représentées et soutenues.

#### PLACE ET REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

## 10. Veiller à l'équilibre femmes-hommes dans les noms donnés aux nouveaux équipements publics neufs

Cette démarche, au-delà de l'aspect symbolique, vise à donner une égale visibilité des femmes dans l'espace public et ainsi valoriser leurs contributions significatives dans la société.



De nombreux lieux mettent déjà en avant des figures nationales ou locales ayant marquées l'histoire vincennoise : Christine De Pisan, Eugénie Gérard, Céline Robert, Lucienne Clément de L'Épine, Berthe Campergue, Fernande Sarrazin, Lucie Décosse, Lily Laskine, Françoise Giroud, Monique Loudières, Simone Veil. Une exposition intitulée « Au nom des femmes » a été consacrée à la présentation au public de celles qui ont donné leur nom à des rues ou à des lieux dans la ville, en 2021 et en 2023.

#### **BON À SAVOIR** .

L'Espace Pierre-Souweine a été renommé Espace Régine-et-Pierre-Souweine en 2023. Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité en 2024 les noms de Marie Paradis pour la nouvelle crèche de la villa Aubert, et d'Isabelle Autissier pour le nouveau complexe sportif de la rue Angélique Defrance. La Ville a demandé à la Région lle-de-France que les noms de Suzanne et Michel Serres puissent être donnés au nouveau lycée international à Vincennes.

#### 11. Afficher les prénoms féminins de certaines rues

La Municipalité souhaite rendre hommage aux femmes remarquables en affichant leur prénom sur certaines rues qui portent déjà leur nom. Cette initiative ne perturbe pas la conformité des adresses, et les résidents ainsi que les entreprises établis dans ces rues n'ont aucune démarche spécifique à entreprendre.



La dénomination de la rue Defrance a été modifiée en 2021 en ajoutant son prénom sur les plaques : Angélique Defrance est une bienfaitrice vincennoise à qui nous devons le terrain sur lequel est édifié aujourd'hui le bâtiment Cœur de ville.

## 12. Favoriser un meilleur partage de l'espace entre filles et garçons dans les cours d'école

Le projet des cours ILOT (comme « Investissement à Long terme, Objectif Transition écologique »), visant à réaménager les cours d'école pour lutter contre les îlots de chaleur, a également permis une réflexion sur l'utilisation de l'espace par les élèves. Contrairement à l'organisation classique qui favorise les jeux de ballons au centre de la cour, reléguant souvent les filles sur les côtés, les cours ILOT proposent une répartition plus équilibrée, offrant ainsi à tous les élèves des opportunités égales de mouvement, d'interaction et d'épanouissement.



Les cours ILOT des écoles de l'Est (maternelle, élémentaire Est-Libération, élémentaire Est-Passeleu) ont été inaugurées en 2023. Les études préalables ont été lancées en vue de la création d'une nouvelle cour ILOT à l'école du Sud.

#### INCLUSION SOCIALE DES FEMMES À TRAVERS LA CULTURE ET LE SPORT

## 13. Soutenir la création et la diffusion d'œuvres ou de parcours féminins dans la programmation culturelle

Dès que cela est possible et opportun, la Ville souhaite valoriser les œuvres ou auteurs féminins dans la programmation culturelle.



Le Conservatoire de Vincennes met chaque année des professionnelles féminines à l'honneur dans la programmation des « Inouïs de Vincennes » : Grazyna Bacewicz, compositrice polonaise (en 2022), Kajia Saariaho, compositrice finlandaise (en 2023), Louise Farrenc, compositrice française (en 2024) ...



En novembre 2023, la Médiathèque a mis en avant une sélection de livres dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes « Ne fermons plus les yeux », et a acquis de nouveaux titres jeunesse sur le thème de l'égalité femmes-hommes notamment

de l'éditeur vincennois « Talents hauts », spécialiste de la lutte contre les stéréotypes sexistes.



En 2023, la Ville a accueilli l'exposition itinérante du Territoire Paris Est Marne & Bois : « Portraits de femmes engagées » dans le bâtiment Cœur de Ville.

## 14. Encourager l'accès, soutenir et valoriser la pratique féminine des sports

La Ville participe à l'essor des sections féminines dans des sports tels que le rugby et le football.



La Ville attribue des créneaux horaires à ces sections dans les équipements sportifs, et apporte un soutien financier à des tournois ou évènements valorisant le sport féminin.

## INFORMATION ET SENSIBILISATION DANS LE MONDE ASSOCIATIF

## 15. Programmer une campagne de lutte contre les préjugés dans le sport

Afin de lutter contre les stéréotypes et prévenir le harcèlement sexuel dans le sport, la Ville pourra proposer, aussi bien sous forme d'exposition que d'affichage et de communication dans ses différents supports, des campagnes, conçues au niveau national ou régional ou élaborées en interne, rappelant les enjeux d'égalité, de prévention des violences sexistes, et de libre accès pour toutes et tous aux pratiques sportives.



La Ville participe à des événements culturels sur le thème du sport et de la place des femmes dans le sport. L'exposition « À jamais les premières » consacrée aux pionnières du sport féminin a été affichée dans la ville grâce au partenariat avec l'INSEP du 1er au 15 mars 2024, en lien avec les Jeux Olympiques.

#### BON À SAVOIR

Vincennes accueille depuis 2022 Marzieh Hamidi, réfugiée afghane et championne de taekwondo.

# 16. Proposer une sensibilisation/conférence aux dirigeants, encadrants et bénévoles associatifs pour lutter contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles

L'action vise à accompagner les dirigeants, encadrants et bénévoles associatifs à s'outiller lorsqu'ils sont confrontés à des situations de harcèlement, de violences sexistes et sexuelles au sein de leur structure.

#### 17. Continuer d'inscrire dans les conventions aux associations l'importance de respecter au maximum la parité dans la gouvernance des bureaux d'associations

La Ville, dans le cadre de ses conventions avec les associations et de leur renouvellement, s'assure que la parité est respectée dans les bureaux des associations.

#### SENSIBILISATION ET PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ

# 18. Travailler avec la Protection Maternelle Infantile dans le cadre du « mois sans tabac », pour alerter sur les dangers du tabagisme chez les femmes enceintes et les enfants

Engagée chaque année dans cette action de santé publique, la Ville souhaite mettre à profit cet évènement pour apporter un éclairage particulier sur les conséquences du tabagisme : dangers du tabac chez les femmes enceintes, l'impact sur le fœtus et les premiers âges de la vie de l'enfant.

## 19. Informer et sensibiliser sur les problèmes de santé publique qui touchent plus particulièrement les femmes

Un certain nombre d'idées reçues persistent sur la santé des femmes. A titre d'exemple, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité chez les femmes et cela reste encore trop peu connu. L'enjeu est de faire connaître les causes de fragilité spécifiques aux femmes afin qu'elles soient mieux prises en charge.



La Ville met à disposition une salle pour l'association « Espoir et vie avec le cancer du sein » : cette permanence a désormais lieu deux fois par mois (une permanence supplémentaire est proposée une fois par mois depuis janvier 2024).

#### **BON À SAVOIR**.

Dans le cadre d'« Octobre rose » en 2023, plusieurs actions ont été menées : invitation de la Ligue contre le cancer pour un évènement spécial organisé à Cœur de ville, relais d'une campagne de dépistage du cancer du sein porté par la Ligue contre le cancer dans le Vincennes Info, participation des agents volontaires à la course Odyssea via L'Amicale du Personnel de la Ville...

#### 20. Soutenir tout projet d'ouverture d'une « Maison des Femmes »

Une Maison des femmes est un lieu d'accueil, d'écoute, d'informations, d'accompagnement et d'orientation des femmes en difficulté, ou victimes de violences. Sa vocation est d'apporter une aide concrète et complète avec les professionnels présents sur le territoire. Il s'agit également d'intervenir dans les domaines de la prévention, de l'éducation et de la santé publique.



#### **OBJECTIF**

Dans une dynamique d'évolution vers une société plus égalitaire, l'éducation est un levier de changement essentiel. Face aux défis persistants, des progrès significatifs sont réalisés pour sensibiliser les jeunes aux stéréotypes de genre et promouvoir des méthodes d'apprentissage éclairées pour que chacun puisse s'épanouir.

#### SOUTIEN ET AIDE À LA PARENTALITÉ

21. Poursuivre l'organisation de temps d'échanges à destination des parents



Depuis 2010, la Ville organise des conférences dans le cadre de « l'École des parents », destinés à accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants, préadolescents et adolescents. Chaque année, six conférences sont proposées, comprenant des exposés thématiques dirigés par des experts, suivis de discussions avec les participants, sur des thèmes aussi variés que l'usage des écrans et des réseaux sociaux, la cyber violence, la vie affective et sexuelle, la parentalité partagée, l'éducation sans stéréotype...

## 22. Accompagner les familles monoparentales, sous conditions de ressources

La Ville étudie la possibilité de créer une aide locale à destination des familles monoparentales sous conditions de ressources via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



En 2024, une convention est en cours de signature avec le CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) André-Bercher, affilié à Emmaüs, situé rue de Laitières à Vincennes. Cette initiative s'adresse aux résidentes, principalement des femmes isolées et des familles monoparentales en difficulté sociale. L'objectif est de leur proposer des activités pédagogiques et culturelles pour les sensibiliser aux ressources et aux services offerts par le réseau des médiathèques.

#### EGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS LES PROJETS DE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

## 23. Lutter contre les stéréotypes entre filles et garçons dans les structures d'accueil petite enfance

L'objectif est de transmettre une culture de l'égalité entre les filles et les garçons dès le plus jeune âge. Le personnel de la petite enfance est une cheville ouvrière de cette démarche.



Les structures petite enfance sont déjà engagées dans cette démarche. Il s'agit de maintenir la dynamique et distiller les bonnes pratiques.

## 24. Rédiger dans le projet éducatif les dispositions prises pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

L'action vise à inclure l'égalité filles-garçons dans les projets éducatifs des structures petite enfance et les Accueils de loisirs.

## 25. Poursuivre les activités mixtes au sein des Accueils de loisirs dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT)

L'objectif est de développer toutes les dispositions prises en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons, et de continuer à insuffler la même dynamique dans les décisions à venir.



La Ville travaille à un nouveau PEDT (Projet Educatif Territorial) 2024-2026 pour la rentrée scolaire 2024-2025. De nombreux projets sont déjà portés par les équipes d'animateurs :

• La création de spectacles mettant en scène la question des relations filles-garçons et sensibilisant à la communication non violente

- La proposition d'activités sportives et artistiques veillant à inclure à la fois les filles et les garçons
- Le partage équitable de l'espace extérieur pendant les jeux libres
- L'acquisition d'ouvrages pour sensibiliser les enfants à cette thématique, etc.

Cette volonté se concrétise par la promotion d'une plus grande mixité dans le choix des activités sportives et artistiques, ainsi que par le soutien à diverses initiatives en faveur de la parité, par exemple :

- Avec la création de spectacles spécifiques à l'école, au collège et au lycée (où les représentations des pièces « Moi, Princesse Tiphaine » et « Les Caprices de Marianne » ont permis d'ouvrir le dialogue sur ces questions avec les jeunes en 2023)
- A la Médiathèque dans le cadre du projet EMI (Education aux médias), proposition d'ateliers sur la thématique de l'égalité femmes-hommes à destination des collégiens vincennois des établissements Françoise-Giroud, Saint-Exupéry et La Providence

# 26. Organiser un forum des métiers avec des témoignages d'hommes et de femmes exerçant leur activité dans des secteurs où ils/elles sont sous représenté(e)s

L'objectif de ce forum des métiers est de permettre, témoignages à l'appui, de lutter contre les stéréotypes auprès des jeunes.



Le Carré, espace municipal dédié aux 16-25 ans, est un lieu ressource pour accompagner les jeunes dans leurs choix d'orientation professionnelle.

#### **OBJECTIF**

Face aux violences faites aux femmes, la Municipalité s'engage aux côtés de multiples acteurs pour organiser une prise en charge efficace des victimes, avec notamment la création d'espaces sécurisés. Au cœur de cette démarche réside la volonté de créer un environnement où chaque femme se sente écoutée et protégée. La Municipalité déploie des actions concrètes visant à prévenir les violences, à assurer la sécurité des victimes et à sensibiliser l'ensemble des habitants et acteurs locaux à cette cause.

#### PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

## 27. Maintenir la permanence du CIDFF pour les victimes de violences conjugales



Tous les lundis de 9h à 12h, le CIDFF 94 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) assure une permanence sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Cet espace, prioritairement dédié aux femmes, est un lieu d'écoute, de ressources et d'informations sur les sujets qui les touchent : la santé, l'accès aux droits, la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité, l'emploi, la formation professionnelle et la création d'activité (entreprises et associations).

## 28. Proposer de conventionner avec un bailleur ou une association pour la création d'un (ou de) nouveau(x) logement(s) d'urgence

Vincennes souhaite mettre à disposition un ou plusieurs nouveau(x) logement(s) d'urgence supplémentaire(s).



Pour aider les victimes à trouver rapidement un lieu d'accueil, la Ville a déjà mis à disposition de l'association Tremplin 94 un local qui a été aménagé en logement d'urgence.

## 29. Renforcer les partenariats existants pour un meilleur accompagnement des victimes

L'action vise à réunir annuellement les acteurs qui accompagnent les victimes pour un partage d'expériences.



Aux côtés de nombreux acteurs (la Police nationale, le CIDFF 94, l'association Tremplin 94, différentes associations sociales...), la Ville s'engage à répondre aux besoins urgents en matière de logement pour les femmes en danger grâce à une synergie efficace de compétences et de ressources.

#### BON À SAVOIR

- Un espace a été confié au Secours Catholique pour accueillir temporairement les femmes accompagnées d'enfants.
- La Ville soutient l'Association Œcuménique d'Entraide et son service «Avec elles» qui accompagne spécialement des femmes en difficulté.

## 30. Poursuivre la formation des agents de la Police municipale à l'accueil des victimes de violences intrafamiliales

Cette action vise à former l'ensemble des agents de la Police municipale à l'accueil des victimes de violences intrafamiliales.



En 2023, trois agents ont notamment été formés pour mieux intervenir en situation de violences intrafamiliales ou dans le cadre des violences conjugales.

Depuis 2021, un partenariat actif entre la Ville, l'Espace Départemental des Solidarités et les forces de l'ordre assure un accompagnement



complet des victimes lors du dépôt de plainte. Ce protocole garantit une étroite coopération entre la Police municipale, responsable des signalements, et la Police nationale, chargée de l'enregistrement des plaintes, des enquêtes et des transmissions au Ministère public. De plus, grâce à une convention entre la Ville et l'Espace Départemental des Solidarités, une fiche de liaison est automatiquement partagée avec la Ville lorsqu'une victime dépose plainte, déclenchant une intervention rapide des travailleurs sociaux et des partenaires pour accompagner la victime. Parallèlement, la brigade locale de protection de la famille prend en charge le suivi du contentieux lié aux violences conjugales.

#### LIEUX SÛRS OU « SAFE PLACES »

## 31. Mettre en place un réseau de « Safe places » face au harcèlement de rue



Vincennes a signé un partenariat avec UMAY pour renforcer la sécurité en ville, en particulier celle des femmes, grâce à un système de géolocalisation et la création de « safe places » ou lieux refuges : cinq bâtiments municipaux et une vingtaine de commerçants volontaires étaient déjà identifiés comme tels à Vincennes début 2024. L'application dédiée est disponible gratuitement via l'AppStore ou GooglePlay. Des signalements peuvent être faits en direct ou a posteriori, en tant que victime ou témoin d'agression, de violences, de harcèlement, d'exhibitionnisme, etc.

#### **COMMUNICATION ET SENSIBILISATION**

32. Accroître la visibilité de tous les partenaires de la Ville, engagés et formés sur les violences sexistes et sexuelles

La Ville souhaite faire mieux connaître les professionnels de santé, associations et sages-femmes formés à ces questions.

33. Poursuivre l'organisation d'évènements autour de la « Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes » en novembre



La Ville anime et coordonne annuellement une programmation d'événements autour de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, tout au long du mois de novembre, pour informer et libérer la parole : cycle de conférences, concerts, expositions sur ce thème, actions de sensibilisation auprès des collégiens et lycéens...



Un dépliant consacré aux violences conjugales est largement diffusé. Il recense l'ensemble des adresses utiles et ressources, dont le « violentomètre ». Cet outil de prévention permet d'évaluer le niveau éventuel de violence subie dans un couple (à disposition dans les accueils municipaux et sur vincennes.fr).

34. Continuer à sensibiliser les personnels d'accueil aux bons réflexes pour orienter des femmes victimes de violences qui pourraient se présenter

L'action vise à sensibiliser l'ensemble des primo-accueils de la Ville à la prise en charge des femmes victimes de violences.



En première ligne de contact, les personnels municipaux d'accueil reçoivent les femmes victimes de violences en quête de secours et de solutions. Pour cette raison, la Ville a mis en place une formation spécifique. Elle vise à développer les compétences et réflexes nécessaires pour procurer aux victimes un soutien empathique et réactif et assurer leur meilleure orientation.

#### **BON À SAVOIR**

Pour améliorer l'accueil des victimes, des formations spécifiques sont données aux agents du CCAS par l'association Tremplin 94, spécialisée dans l'accompagnement global et la mise en sécurité des femmes et des enfants victimes de violences.

## 35. Aider les responsables de structures municipales à repérer les femmes victimes de violences conjugales

La Ville s'engage à renforcer la sensibilisation des responsables de structures municipales, notamment de crèches et d'Accueils de loisirs, en organisant des temps de sensibilisation, pour les aider à mieux repérer les signes de violences conjugales et fournir un soutien approprié.



#### **OBJECTIF**

Consciente de son rôle d'exemplarité en tant qu'employeur public, la Ville de Vincennes s'efforce de créer un environnement de travail où chacun bénéficie des mêmes opportunités. Chaque agent est valorisé pour ses compétences, protégé contre toute discrimination dès le processus de recrutement, et est accompagné pour concilier au mieux sa vie professionnelle et personnelle.

La Ville s'est dotée d'un plan d'actions en matière d'égalité professionnelle pour la période 2020-2023. Désormais, la feuille de route interne est inscrite dans le cadre du présent plan.

#### **BON À SAVOIR** .

La loi portant droits et obligations des fonctionnaires garantit aux agents une protection contre les violences physiques et verbales dont ils pourraient être victimes, ainsi que contre les situations de harcèlement sexuel ou moral. L'autorité territoriale est chargée de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité.

#### **RÉMUNÉRATION. CARRIÈRE ET FORMATION**

## 36. Respecter l'obligation légale de parité à la primo-nomination des postes de direction générale

Conformément à la législation, la Ville garantit que les primo-nominations aux postes de direction générale respectent le principe d'égalité d'accès entre hommes et femmes.

#### **BON À SAVOIR** .

Les collectivités de plus de 40 000 habitants ont l'obligation de nommer au minimum 40% de femmes et d'hommes dans leurs emplois de direction (emplois fonctionnels), selon les articles L132-5 à L132-9 du Code général de la Fonction publique, sauf si elles comptent moins de trois emplois fonctionnels. En 2024, la Direction générale compte 60 % de femmes et 40 % d'hommes. À compter du prochain renouvellement général des assemblées délibérantes (2026), cette obligation sera portée à 50%, soit une stricte parité.

## 37. Evaluer, prévenir et, le cas échéant, corriger les écarts de rémunération dans la limite des compétences de la collectivité

L'évaluation, la prévention et la correction des disparités éventuelles de rémunération constituent un engagement fondamental de la Ville de Vincennes, qu'elle met en œuvre dans la limite de ses compétences.



Dans le cadre du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), la Ville reconnait spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents, sans aucune distinction de genre, via le complément indemnitaire annuel.

## 38. Recourir à des critères objectifs et non discriminants pour l'avancement de grade et la promotion interne

L'objectif est de prendre en compte de façon juste et transparente les compétences requises, de même que l'âge, la réussite à un examen professionnel, l'ancienneté maximale dans un grade et le départ en retraite.



Dans le cadre de la gestion des ressources humaines, la Ville de Vincennes s'appuie sur des critères objectifs et non discriminants pour l'avancement de grade et la promotion interne. L'égalité est ainsi assurée pour tous les membres du personnel, sans distinction de genre ou de tout autre facteur discriminatoire.

#### MIXITÉ DES MÉTIERS

## 39. Favoriser autant que possible la mixité des services dès le recrutement et se doter d'outils et de méthodes de travail adaptés

La Ville peut, par ses achats, son organisation, adapter les outils de travail afin de favoriser l'accès à certains métiers aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Elle peut également permettre aux agents d'accéder aux formations d'autres filières.



Dans le cadre du plan égalité professionnelle 2020-2023, la Ville s'est engagée à garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadre d'emplois, grades et emplois dans la fonction publique via des pratiques de recrutement non-discriminantes. Elle s'attache à rédiger les intitulés et la description du poste en éliminant toute terminologie sexuée et les stéréotypes qu'ils sous-entendent et sélectionner les candidatures en fonction des seules compétences techniques et qualités personnelles.

#### 40. Dépasser les préjugés liés à l'emploi dans certains métiers

Cette action a pour objectif de sensibiliser les agents sur la mixité des métiers. En effet, certains d'entre eux, stéréotypés a priori comme masculins, peuvent être exercés par des femmes, et inversement.



La Ville offre la possibilité de découvrir des métiers exercés par ses collègues notamment à travers le dispositif « Vis ma vie » et des témoignages dans le journal interne. Ces initiatives sont menées à la demande des agents ou sur proposition de la chargée de l'évolution professionnelle et du maintien dans l'emploi.

## EQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

#### 41. Développer un baromètre « bien-être au travail »

Cette action consiste à mesurer le niveau de satisfaction et de bien-être des agents au travail. La Municipalité cherche ainsi à identifier des pistes d'amélioration et à initier des actions pour promouvoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle et créer un environnement de travail positif et propice à l'égalité. Le Territoire Paris Est Marne & Bois souhaite également s'inscrire dans une démarche similaire.

## 42. Mettre en place un cadre pour des conditions favorables de travail et accompagner la parentalité en tant qu'employeur

Cette action vise en particulier à élaborer une charte des temps afin de promouvoir des principes et bonnes pratiques relatifs à la gestion des temps et permettre une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.



Le 15 avril 2021, la Ville a adopté un Accord Cadre pour la Ville et la Caisse des Ecoles de Vincennes et des règlements intérieurs relatifs au temps de travail. La Ville donne, par exemple, aux agents une certaine flexibilité en ce qui concerne les horaires d'arrivée et de départ sur le lieu de travail, avec un décalage de 30 minutes dans les services où cela est possible.



Depuis l'automne 2023, pour les postes qui le permettent, la Ville offre la possibilité de télétravailler au maximum une journée par semaine.



La Ville met à disposition un guide de la parentalité à l'attention des agents nouvellement parents. Il est une mine de conseils pratiques, pertinents et d'informations détaillées sur les différents dispositifs disponibles, ainsi que sur les droits liés à la parentalité.

#### **BON À SAVOIR** .

L'Amicale de la Ville octroie aux adhérents une « prime naissance ».

#### CONGÉS MATERNITÉ, PATERNITÉ ET TEMPS PARTIEL

## 43. Accompagner les services dans l'organisation d'un départ en congé maternité/paternité/adoption et au retour de congés parentaux

L'objectif est de mener une réflexion au sein des services concernés pour anticiper au mieux les périodes d'effectifs réduits.



La Ville permet à ceux qui le souhaitent de maintenir le lien avec la Ville en fournissant un accès sécurisé à l'intranet, à la messagerie professionnelle et aux documents internes.



La Ville réalise un entretien de reprise d'activité pour un agent après un congé parental avec la chargée d'évolution professionnelle.

## 44. Identifier et lever les stéréotypes de genre concernant les congés familiaux, le temps partiel et les congés pour « enfant malade »

La Direction des Ressources Humaines rappellera à travers la mise à jour du guide de la parentalité les évolutions des droits sur ces sujets.

#### LUTTE CONTRE LES AGISSEMENTS SEXISTES ET LE HARCÈLEMENT

## 45. Rappeler les procédures pour signaler et traiter les incidents de sexisme

Cette action vise à mieux faire connaître la procédure de saisine en cas de situation de violence ou de harcèlement en lien avec la conseillère en prévention. Cette procédure évolue en 2024.



La Ville a rédigé en 2019 un guide de prévention et de traitement des situations de violence et de harcèlement. Ce document est mis à disposition sur l'intranet. Le guide sera actualisé en 2024 pour intégrer la procédure révisée de situation de travail dégradée. Elle regroupe désormais les dispositifs existants : celui d'alerte en cas de risque psychosocial et celui de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes.

# 46. Reconnaître et contrer efficacement les préjugés conscients et inconscients notamment relatifs au genre qui pourraient influencer en matière de recrutement

L'objectif est d'élaborer un guide de bonne conduite en matière de recrutement qui rappelle les comportements à proscrire, afin d'éviter toutes les dérives discriminantes



La Ville a formé en 2021 les directrices de crèches aux techniques de recrutement afin d'éviter les discriminations.

# 47. Proposer aux agents un accompagnement par un référent « harcèlement et violences sexistes et sexuelles » extérieur à la collectivité

Cette action vise à passer commande auprès d'un prestataire extérieur afin de faciliter la parole des agents auprès d'un interlocuteur «neutre et non connu».

#### **COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET FORMATION**

#### 48. Former les encadrants aux questions d'égalité professionnelle

La Ville souhaite proposer aux encadrants une formation dédiée à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations afin d'intégrer ces dimensions dans leurs pratiques managériales.

49. Sensibiliser les agents aux questions d'égalité femmes-hommes et à la lutte contre toute forme de harcèlement, notamment via la mise à disposition d'un fonds documentaire

La Ville souhaite inscrire dans son Plan de formation des actions de sensibilisation sur ces sujets.

En outre, des documents, qu'ils soient issus de campagne de communication nationales existantes ou spécifiquement créées à Vincennes, pourront être diffusés au sein de la collectivité.

#### BON À SAVOIR

Une pièce de théâtre interactive écrite pour la Ville sur le sujet a été jouée lors des Conventions du personnel en 2019. En 2023, une exposition intitulée « Libérons-nous des idées reçues » en partenariat avec le centre Hubertine-Auclert (centre de ressources pour l'égalité femmes-hommes de la Région lle-de-France) et le CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la fonction publique territoriale) a été présentée aux agents.

#### SANTÉ

## 50. Proposer des dépistages et des sensibilisations lors du forum santé

L'objectif est de proposer régulièrement des forums santé en y intégrant des actions de sensibilisation aux enjeux et aux questions de santé (l'endométriose, le cancer de la prostate, le cancer du sein et des dépistages ciblés dans la mesure du possible).



Un forum santé avec des informations sur les mutuelles, des dépistages de la vue et de l'audition, est proposé annuellement, en lien avec les Conventions du personnel.



#### CONTACTS .

#### VILLE DE VINCENNES

#### MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Hôtel de Ville, 53 bis rue de Fontenay 94300 VINCENNES

0143 98 69 93 missiondd@vincennes.fr

#### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Assistantes sociales

Espace Pierre-Souweine 70, rue de Fontenay 94300 VINCENNES

01 43 98 66 95

Date de parution : septembre 2024